

Association de femmes en Gambie

A Njaw, petit village gambien près de la frontière, nous sommes reçus à l'Association « Women Initiative Gambia » par les femmes qui nous accueillent chantant et dansant une feuille d'arbre à la main, symbole de leur action pour protéger l'environnement.

La fondatrice, après le décès de son père lorsqu'elle a 8 ans, n'a pu continuer d'aller à l'école. Elle décide de rester à la maison et de réfléchir à son avenir. Un jour, comme elle sait lire et écrire, la municipalité lui demande de faire le compte-rendu de leurs réunions. Elle est bientôt appelée dans d'autres villages et au niveau régional, ce qui lui permet d'apprendre beaucoup de choses au contact des différents participants.

En même temps, instinctivement, elle fait de la récupération. Petit à petit, son esprit créatif lui permet de fabriquer des objets qu'elle commence à vendre. Voyant que cela lui donne un petit revenu, elle essaye d'amener d'autres femmes de son village à



en faire autant. Elles ne sont que cinq ou six à la rejoindre.

Pour motiver les autres femmes, elles décident de traverser le village en agitant leur argent, bien haut, à bout de bras. Elles sont maintenant 150 dans les villages environnants et 11 000 dans la région. Elles ne se contentent pas de récupérer, créer, elles informent et donnent aussi des cours de cuisine pour apprendre aux femmes à mieux gérer la manière de consommer le bois, de faire cuire les aliments en respectant leurs propriétés.

Très organisées lorsqu'elles vendent, chacune verse une petite partie de la recette à l'Association, et gère le reste : une partie pour le quotidien et une partie conservée dans des petites boîtes nominatives, cadenassées, rangées dans de grandes armoires sous la protection du seul homme de l'Association, argent qu'elle utilise à sa guise en cas de nécessité.

Arlette Orry
Section de Bourg-en-Bresse

Rencontre avec Pablo

A l'automne 2017, Pablo Agbogan, secrétaire général de Case Togo (les Amis de la Nature du Togo) a fait un détour du côté de Montreuil pour partager les actions menées par les Amis de la Nature au Togo avec l'Union Touristique les Amis de la Nature Fédération Française.



Nous travaillons avec les établissements scolaires et montons des chantiers. Par exemple, nous avons reboisé avec des plants de caféiers et cacaoyers. Nous avons la chance de disposer de compétences dans l'association : le président de l'association est agro-forestier.

Nous centrons nos actions autour de projets pédagogiques : construction de pépinières scolaires, organisation de causeries sur le développement durable, séminaires sur l'eau, sur les forêts. Nous sommes reconnus par le ministère de l'éducation.

A l'image de la France, nous organisons aussi des excursions, même si ça n'est pas le cœur de notre activité. Il est important que les Togolais-es connaissent leur pays.

Nous faisons aussi du plaidoyer.

Nous nous sommes opposés à l'exploitation de la bauxite au Mont Agou par une société implantée au Bahamas. En travaillant en réseau, nous avons réussi à stopper cette exploitation de nos ressources et la détérioration de cette montagne à la végétation exceptionnelle !

Nous essayons de trouver des solutions qui sont à la fois bonnes pour la nature et viables pour les togolais et les togolaises. Par exemple, si on demande de cesser l'utilisation de pesticides, nous proposons dans le même temps aux villageois de produire du miel et de le vendre.

Bernard Laizé : Quel est le rôle des femmes ?

Il est important ! Si on veut qu'un programme fonctionne, il vaut mieux passer par les femmes ! Ce sont elles qu'il faut convaincre en premier.

Emilie Poinsoit : Comment fonctionne le ministère de l'environnement ?

Le ministère de l'environnement au Togo est précisément le problème de l'environnement. Des textes de loi bien rédigés existent pour protéger la nature, comme par exemple le Code forestier, mais on ne fait rien pour le faire appliquer. C'est un ministère corrompu et nous sommes dans une période de troubles politiques dont nous ne connaissons pas l'issue. Nous espérons changer bientôt de gouvernement.

Pour vous rendre sur le site de l'association Case Togo : <http://www.casetogo-an.org>

Emilie Poinsoit
Chargée de communication

Emilie Poinsoit : Comment sont organisés les Amis de la Nature en Afrique ?

Le Réseau Africain des Amis de la Nature est très grand ! Nous essayons d'organiser une journée thématique par an, mais c'est difficile, en raison de la distance à parcourir pour les un-es et les autres.

Aux côtés du Sénégal et de l'Algérie, le Togo est membre de plein droit du réseau africain des Amis de la Nature et dispose du droit de vote.

Le Togo compte 16 sections, 4 000 membres et 75 % de personnes de moins de 22 ans.

Nous travaillons essentiellement sur deux axes :

- la réhabilitation de zones protégées,
- le reboisement.